



**HAL**  
open science

## Les classes moyennes issues de l'immigration : la mobilité sociale à l'ombre des préjugés

Angéline Escafré-Dublet, Thomas Lacroix

### ► To cite this version:

Angéline Escafré-Dublet, Thomas Lacroix. Les classes moyennes issues de l'immigration : la mobilité sociale à l'ombre des préjugés. *Hommes & migrations*, 2024, *Classes moyennes*, 1345, pp.9-15. 10.4000/120oy . hal-04687282

HAL Id: hal-04687282

<https://sciencespo.hal.science/hal-04687282v1>

Submitted on 12 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

Les classes moyennes issues de l'immigration : la mobilité sociale à l'ombre des préjugés

Angéline Escafré-Dublet et Thomas Lacroix

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/hommesmigrations/17390>

DOI : 10.4000/120oy

ISSN : 2262-3353

**Éditeur**

Musée national de l'histoire de l'immigration

**Édition imprimée**

Date de publication : 9 juillet 2024

Pagination : 9-15

ISSN : 1142-852X

**Référence électronique**

Angéline Escafré-Dublet et Thomas Lacroix, « Les classes moyennes issues de l'immigration : la mobilité sociale à l'ombre des préjugés », *Hommes & migrations* [En ligne], 1345 | 2024, mis en ligne le 01 avril 2024, consulté le 15 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/17390> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/120oy>

---

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

# Les classes moyennes issues de l'immigration : la mobilité sociale à l'ombre des préjugés

**Angéline Escafré-Dublet**, maîtresse de conférences en science politique, université Lumière Lyon 2, directrice du département INTEGER/intégration, discrimination de l'Institut Convergences Migrations et **Thomas Lacroix**, directeur de recherche CNRS, Centre de recherches internationales (Ceri), Sciences Po, *fellow* de l'Institut Convergences Migrations (ICM).

« *Cinquante années d'immigrations insuffisamment régulées ont abouti à un échec, un échec d'intégration.* » Voici ce qu'affirmait Nicolas Sarkozy, lui-même fils d'immigré hongrois, en juillet 2010. Le lieu commun de l'échec de l'intégration est resté fermement ancré dans l'imaginaire collectif. La dynamique d'ascension sociale, qui a profité aux immigrations européennes, ne s'observerait plus pour les populations issues des immigrations postcoloniales.

**E**t pourtant, les recherches ont depuis longtemps contredit ce préjugé. Il y a vingt ans paraissait *La bourgeoisie* de Catherine Wihtol de Wenden et Rémy Leveau<sup>1</sup>. Les auteurs y pointaient l'émergence d'une élite associative issue de l'immigration maghrébine. Différentes sources statistiques mettent en évidence une confirmation de la mobilité sociale ascendante de cette catégorie de la population. Une enquête récente de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sur la mobilité sociale en France nous révèle que les enfants d'immigrés ont 15 % de chance d'accéder à une condition sociale meilleure que celle de leurs parents, contre 10 % pour les enfants de parents non immigrés<sup>2</sup>. Si l'on s'en tient

aux Maghrébins, selon l'enquête « Emploi 2020 », 20 % des descendants appartiennent à la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures », soit une proportion identique à la moyenne nationale<sup>3</sup>. Et ce constat est le même concernant la proportion de diplômés du supérieur. À rebours des discours alarmistes sur l'échec de l'intégration, tous les travaux montrent une évolution de fond positive. À cela, il faut ajouter la hausse de la qualification des flux d'immigration en France. Les diplômés du supérieur constituaient 20 % des entrants dans les années 1990, contre 1/3 pour ceux arrivés depuis 2007<sup>4</sup>. Prises ensemble, ces deux tendances portent la promesse

1. Catherine Wihtol de Wenden, Rémy Leveau, *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS Éditions, 2001.

2. Url : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/6444945?fbclid=IwAR-31S9yatOTzm7o8WBHsYQsrS2wZ\\_12dQPel0wy-hcXZVIwNAOWWHpm6JTOM](https://www.insee.fr/fr/statistiques/6444945?fbclid=IwAR-31S9yatOTzm7o8WBHsYQsrS2wZ_12dQPel0wy-hcXZVIwNAOWWHpm6JTOM).

3. Thomas Lacroix, « Marocains de France à la croisée des chemins », in Mohamed Berriane (dir.), *Marocains de l'extérieur 2021*, Rabat, Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, 2023, pp. 413-442.

4. Source : Module complémentaire à l'enquête Emploi sur la mobilité, les compétences et l'insertion professionnelle, Insee, 2014.

d'une transformation radicale de la situation des immigrés en France.

La question des classes moyennes issues de l'immigration soulève un paradoxe. La présence dans l'espace public, mais aussi dans la vie quotidienne des Français des signes de cette mobilité sociale n'a jamais été aussi forte. Journalistes, enseignants, avocats, commerçants, entrepreneurs... L'immigration marque de son empreinte toutes les couches de la société. Et pourtant, tout se passe comme si les acteurs de la vie publique étaient frappés de cécité à leur égard. Il en va de même de nombre de travaux sur l'immigration qui se sont attachés à étudier les immigrés des classes populaires, nouvellement arrivés en France, ou leurs descendants mais ont accordé beaucoup moins d'attention aux classes moyennes. Comment, dès lors, expliquer ce paradoxe ? Sont-ils trop visibles pour être évoqués dans le débat public ? Ou, au contraire, sont-ils exclus, plus ou moins ouvertement, par des mécanismes de discrimination, des lieux de pouvoir, comme de l'espace des médias ou des institutions ?

Ce numéro revient sur la constitution d'une classe moyenne issue de l'immigration. Comment peut-on la caractériser ? Comment les acteurs de ce groupe vivent-ils cette ascension sociale ? Comment cette progression s'effectue-t-elle ? Dans quels secteurs professionnels et sociaux ? Comment cela se traduit-il sur le plan politique ? Quelles en sont les implications familiales ? Comment intègrent-ils les codes sociaux et culturels de leur environnement ? Quelles sont les spécificités de leur expérience au regard des autres catégories de « transclasses », des nouveaux immigrés qualifiés ? Voici quelques-unes des questions posées par les articles de ce numéro. Dans cette introduction, nous retraçons l'état de l'art existant sur la mobilité sociale, en prenant la mesure de ses acquis, mais aussi de ses limites et de ses lacunes.

### **Les classes moyennes dans les recherches sur les migrations**

La définition de la classe moyenne est un vieux de serpent de mer des sciences sociales. Classe par défaut, sise entre les deux bouts du spectre socio-économique, elle est un groupe aussi difficile à border, qu'à en déterminer un socle commun. Il existe deux façons distinctes et complémentaires de définir une classe sociale. La première est une définition économique de la classe « en soi », considérée à partir du niveau de revenu. La seconde est une

définition phénoménologique de la classe « pour soi », saisie à partir des pratiques et du sentiment d'appartenance partagé par ses membres. Cette conception subjective peut être complétée par une approche constructiviste de la classe, telle que développée par Pierre Bourdieu<sup>5</sup>. Dans cette perspective, la classe est considérée comme un construit qui découle des positionnements relatifs des acteurs, les uns se classant par rapport aux autres, soit dans une logique d'imitation, ou, au contraire, de distinction.

Il existe, à partir de ces définitions, plusieurs façons de rendre opératoire la catégorie de classe moyenne. Une définition commune prend le revenu médian comme point de départ et consiste à définir des bornes, supérieures ou inférieures, qui distinguent la classe moyenne des autres groupes sociaux. Par exemple, l'Insee exclut les 30 % de la population aux revenus les plus bas et les 20 % les plus riches, ce qui fait que les classes moyennes rassemblent les personnes ayant des revenus entre 1 530 et 2 787 euros pour une personne seule, 2 295 à 4 180 euros pour un couple<sup>6</sup> (chiffres 2021). Or cette distribution communément admise coïncide avec le sentiment d'appartenance des personnes concernées<sup>7</sup>. Les enquêtes qui se sont intéressées aux revenus des immigrés et des descendants d'immigrés sont très peu nombreuses et concluent généralement à une absence d'écart de revenu<sup>8</sup>. À contre-courant de ces travaux, citons l'étude de Mathieu Ichou et d'Ugo Palheta<sup>9</sup> démontrant l'existence d'une « prime à la blanchité » qui persiste par-delà les générations. À travail égal, les écarts de salaire des descendants d'immigrés d'Afrique subsaharienne, d'Afrique du Nord et d'Outre-mer sont importants, en particulier

5. Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1979.

6. « Pauvres, moyens ou riches ? Les revenus par type de ménage », in Centre d'observation de la société, 2024.  
Url : <https://www.observationsociete.fr/categories-sociales/donneesgenerales/riches-pauvres-moyens/>.

7. Lisa Thomas-d'Arbois, « Classes moyennes : l'équilibre perdu ? », Paris, Institut Montaigne, 2024.

8. Selon l'Insee, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger, ayant ou non acquis la nationalité française ; un descendant d'immigré est une personne née en France, d'au moins un parent immigré. Voir Romain Aeberhardt, Denis Fougère, Julien Pouget, Roland Rathelot, « Wages and employment of French workers with African origin », in *Journal of Population Economics*, vol. 23, n° 3, 2010, pp. 881-905.

9. Mathieu Ichou, Ugo Palheta, « Un salaire de la blanchité ? Les revenus salariaux, une dimension sous-estimée des inégalités ethno-raciales en France », in *Revue française de sociologie*, à paraître.

chez les hommes. Par exemple, un descendant d'immigré d'origine subsaharienne gagnait en moyenne 1 858 euros en 2018, contre 2 362 pour la moyenne nationale. Ce salaire moyen était de 1 935 euros pour un descendant d'immigré Maghrébin et de 1 990 euros pour un individu dont au moins un parent est né dans l'Outre-mer. À l'inverse, ces écarts sont beaucoup moins importants, voire nuls, pour les descendants d'immigrés européens ou asiatiques. Ce travail met donc en évidence une stratification raciale des classes sociales, avec un salaire médian des descendants d'immigrés (nord) africains inférieur aux autres.

Une autre manière de rendre opératoire la catégorie de classe moyenne est d'avoir recours à un critère sociologique et de s'appuyer sur les catégories socioprofessionnelles de la statistique publique. Les classes moyennes regroupent les professions intermédiaires, une partie des cadres supérieurs et des employés. Par exemple, Louise Caron, Matthieu Ferry et Mathieu Ichou<sup>10</sup> utilisent cette approche pour distinguer les classes moyennes économiques, d'une part (qui s'appuient sur la détention d'un capital économique) : agriculteurs, artisans, commerçants, techniciens, contremaitres, agents de maîtrise ; et les classes moyennes culturelles, d'autre part (dont l'accès est assuré par la détention d'un diplôme) : enseignants du primaire et du secondaire, professions intermédiaires de santé, travailleurs sociaux, religieux, cadres intermédiaires de la fonction publique, des entreprises et du commerce.

Or la grande majorité des recherches aborde la question des classes sociales immigrées sous l'angle des catégories socioprofessionnelles. Jusque dans les années 1970, la recherche a été dominée par la figure du travailleur immigré<sup>11</sup>, ouvrier peu qualifié des classes populaires. C'est dans les années 1980 que l'immigré des classes moyennes a fait son apparition sous la forme du commerçant<sup>12</sup>. Au cours de cette

période, le commerce constituait une voie d'ascension sociale aussi bien qu'un moyen de se prémunir contre la diminution de l'emploi ouvrier dans une France en pleine désindustrialisation. Les travaux se sont poursuivis dans les décennies suivantes, et ont mis en avant la construction de systèmes commerciaux transnationaux<sup>13</sup>, et la place que les femmes occupent dans ces dispositifs (voir l'article de Mirjana Morokvasic dans ce numéro). Plus récemment, dans les années 2010, d'autres chercheurs se sont intéressés à de nouvelles catégories socioprofessionnelles, au premier rang desquelles les professions de santé<sup>14</sup>. On observait à cette époque un recours croissant à des personnels de santé étrangers pour pallier le déficit de personnel dans le système de soins français. On pourrait également mentionner les artistes<sup>15</sup>, les ingénieurs<sup>16</sup>, mais également les étudiants qui ont fait l'objet d'une attention accrue au cours de ces dernières années<sup>17</sup>.

Les classes moyennes n'ont cependant pas fait l'objet de travaux en tant que tel. Les recherches ont surtout été menées sous un angle sectoriel, en se focalisant sur des profils d'acteurs particuliers tels que les entrepreneurs ou les médecins. Toutefois, cette littérature compose par touches éparses l'image

**10.** Louise Caron, Matthieu Ferry, Mathieu Ichou, « Diversité sociale des immigrés et de leurs enfants : positions et mobilité intergénérationnelle », *Documents de travail*, n° 282, Paris, Ined, 2023. Url : <https://doi.org/10.48756/ined-dt-282.1123>.

**11.** Abdelmalek Sayad, « Qu'est-ce qu'un immigré ? », in *Peuples méditerranéens*, n° 7, 1979, pp. 3-23.

**12.** Gérard Salem, « De la brousse sénégalaise au Boul'Mich : le système commercial mouride en France », in *Cahiers d'études africaines*, n° 81-83, 1981, pp. 267-288 ; Rkia Ait Ouaziz, *Les commerçants Soussis dans la région parisienne et leurs relations avec le Sud marocain*, Mémoire de DEA, Poitiers, Université de Poitiers/Migrinter, 1984 ; Emmanuel Ma Mung, Gildas Simon (dir.), *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, Paris, Masson, 1990.

**13.** Alain Tarrus, *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*, Paris, éd. de l'Aube, 1995 ; Thomas Lacroix, « De "l'Arabe du coin" aux chemins internationaux du petit commerce », in Driss El Yazami, Yvan Gastaut, Naima Yahi (dir.), *Généralisations. Un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France*, Paris, Gallimard/Génériques/CNHI, 2009, pp. 275-279 ; Zhipeng Li, *Les entrepreneurs chinois en France. Le modèle de la diaspora Wenzhou*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2021.

**14.** Christelle Fifaten Hounsou, « En quête du métier de médecin. Immigrations de professionnels de santé ouest-africains en France », in *Hommes & Migrations*, n° 1307, 2014, pp. 105-114 ; Victoire Cottureau, « Les praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE) en France : décryptage d'un projet de retour devenu "irréalisable" », in *Géocarrefour*, vol. 93, n° 4, 2019. Url : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.12595>

**15.** Abdourahman A. Waberi, « Des immigrés aux artistes africains parisiens. Une migration sémantique récente », in *Cahiers d'études africaines*, n° 198-200, 2010, pp. 1147-1161.

**16.** Linda Gardelle, Hicham Jamid, Mohamed Benguerna, « Les projets migratoires à l'épreuve des contingences politiques. L'élaboration de leurs parcours par les ingénieurs maghrébins formés en France », in *Migrations Société*, n° 163, 2016, pp. 125-148.

**17.** Sabrina Marchandise, Mathieu Renault, « Les territorialités émergentes des migrants marocains. Pratiques du web, réseaux et élargissement des territoires », in *Network and Communication Studies*, vol. 25, n° 1-2, 2011, pp. 33-46 ; Étienne Gérard (dir.), *Mobilités étudiantes Sud-Nord. Trajectoires scolaires des Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris, Publisud, 2008.

d'une classe moyenne composite, rassemblant des personnes aux trajectoires très différentes. Un premier groupe serait formé de migrants ouvriers peu qualifiés, mais dont la trajectoire ascendante (notamment par le commerce ou l'entrepreneuriat) a permis d'accéder à un niveau de vie supérieur. Le second groupe est formé de migrants qualifiés et d'étudiants qui bénéficient d'un régime migratoire plus favorable. Le troisième groupe est celui des descendants d'immigrés qui ont pu accéder à des catégories socioprofessionnelles plus favorisées grâce à leur parcours scolaire. Pour chacun de ces profils, les questions des trajectoires sociales, des pratiques politiques, sociales et culturelles ou encore du rapport au pays d'origine ne se posent pas dans les mêmes termes. Il n'y a donc pas une, mais des classes moyennes issues de l'immigration, produites par un croisement entre un changement de la nature des flux migratoires et une dynamique d'ascension sociale<sup>18</sup>.

### **Une mobilité sociale sous contrainte**

L'ascension sociale des populations issues de l'immigration est une réalité documentée, qui se caractérise par une amplitude plus forte pour ces populations que pour la population dans son ensemble<sup>19</sup>. Ainsi, 43 % des hommes et 37 % des femmes nés de parents immigrés connaissent une position sociale meilleure que celle de leurs parents, contre 31 et 23 % respectivement pour la population majoritaire. Ce différentiel est d'autant plus marqué lorsque la classe d'origine est basse. Il est proportionnellement moins important pour les personnes nées d'un seul parent immigré ou liées à une immigration européenne. Quel que soit le groupe d'origine, il est d'autant plus facile de monter l'échelle sociale que l'on part de plus bas. Inversement, plus on monte dans cette hiérarchie sociale, plus la mobilité ascendante est contrainte. De multiples travaux montrent que cette ascension est alimentée par la réussite scolaire des descendants d'immigrés<sup>20</sup>. Toute chose égale par ailleurs, les enfants d'immigrés ont de meilleurs résultats à l'école. En France comme ailleurs,

l'investissement des immigrés dans l'éducation s'explique par la promesse de mobilité sociale qu'elle représente pour des populations dépourvues de capital social<sup>21</sup>.

De façon *a priori* paradoxale, l'ascension sociale des personnes issues de l'immigration s'accompagne d'un sentiment accru de discrimination : les bacheliers ou Bac +2 ont 30 % plus de chance de déclarer une discrimination dans les sphères de l'emploi, de la recherche de logement et de l'accès aux services<sup>22</sup>. Si ce phénomène n'est pas spécifique à la France (voir l'article de Zara Salzman dans ce numéro), il affecte les individus dans tous les domaines de la vie sociale. Comme l'indique Mathieu Ichou dans ce numéro, deux raisons (non exclusives l'une de l'autre) peuvent expliquer ce ressenti. En premier lieu, on peut considérer que l'amélioration du niveau scolaire, une attente accrue en termes de considération sociale et une meilleure compréhension des rouages de la société font que les personnes concernées sont plus sensibles aux situations de discrimination. En second lieu, on peut expliquer ce phénomène par le fait que la mobilité professionnelle et spatiale fait sortir les personnes de leur milieu initial. Elle les expose donc davantage au jugement d'autrui et aux mécanismes d'essentialisation<sup>23</sup>. Les discriminations ou les stratégies pour les éviter apparaissent comme un trait saillant de l'expérience des classes moyennes issues de l'immigration, comme en témoignent les articles de ce numéro : que ce soit dans les trajectoires professionnelles des diplômés étudiées par Matthijs Gardenier, ou dans les stratégies d'accès à la propriété, analysées à partir d'une série d'entretiens individuels en Île-de-France et dans le Val-de-Loire par Élise Palomarès, Anna Perraudin et Shirin Shahrokni.

### **La classe ordinaire : pratiques culturelles, politiques et religieuses**

Si les dynamiques de mobilité et de discrimination ont été amplement abordées par la littérature, il

18. Thomas Lacroix, « Marocains de France à la croisée des chemins », *op. cit.*

19. Louise Caron, Mathieu Ferry, Mathieu Ichou, *op. cit.*

20. Cris Beauchemin, Mathieu Ichou, Patrick Simon, et l'équipe de l'enquête TeO2, « Familles immigrées : le niveau d'éducation progresse sur trois générations mais les inégalités sociales persistent », *Population & Sociétés*, n° 602, 2022, pp. 1-4. Url : <https://doi.org/10.3917/popsoc.602.0001>.

21. OCDE, *Catching Up? Country Studies on Intergenerational Mobility and Children of Immigrants*, Paris, OCDE éd., 2018.

22. Yaël Brinbaum, Minra Safi, Patrick Simon, « Les discriminations en France, entre perception et expérience », in *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des origines en France*, Paris, Ined éd., 2015, p. 428.

23. Anne Zhou-Thalamy, « Le management des "différences culturelles". Circulation de l'essentialisme racial dans les multinationales en France », in *La nouvelle revue du travail*, n° 24, 2024.

n'en va pas de même du vécu de classe ordinaire, c'est-à-dire des pratiques sociales et culturelles du quotidien en tant qu'elles sont les marqueurs d'une appartenance de classe. De manière générale, les études sur les pratiques de consommation mettent en évidence des pratiques hybrides, mêlant conformité avec la norme sociale et distinction identitaire. Ce constat s'observe aussi bien dans la décoration des intérieurs domestiques<sup>24</sup>, dans l'usage des cosmétiques<sup>25</sup> que dans les pratiques de consommation des jeunes issus de l'immigration<sup>26</sup> et les pratiques culturelles<sup>27</sup>. Or ces pratiques s'accompagnent de stratégies de distinction. Alors que les pratiques de consommation communautaire des classes populaires ont pour mètre étalon le pays d'origine, on observe une diversification des référents culturels parmi les personnes plus fortunées. Le travail de Rim Affaya<sup>28</sup> sur le commerce des caftans et des mobiliers de salon (deux produits emblématiques de la diaspora marocaine) montre comment leur évolution participe de la construction d'un orientalisme consumériste, diffusé par les réseaux sociaux et empreint de référents esthétiques venus de Turquie et des pays du Golfe. Elle montre par ailleurs l'émergence de pratiques propres aux classes supérieures avec l'ouverture de boutiques vendant des objets d'artisanat « authentiques », produits par de petits artisans locaux du Maghreb, dépourvus de référent religieux et qui s'adressent à un public cosmopolite. On observe donc un découplage entre les pratiques de consommation et la culture d'origine. Non pas une rupture, mais une recomposition de celle-ci dans un référentiel plus large.

Il en va de même avec les pratiques religieuses. L'émergence des classes moyennes issues de l'immigration, en particulier celle portées par les descendants d'immigrés, est aussi le vecteur d'une

transformation des pratiques religieuses. L'analyse de la religiosité parmi les musulmans de France montre que celle-ci est plus forte parmi les classes moyennes urbaines et chez les jeunes en situation précaire<sup>29</sup>. À l'inverse, les classes populaires et les classes moyennes inférieures en situation d'emploi ont une pratique moindre. Il y aurait donc un islam réactif parmi les jeunes en mal d'insertion sociale et un islam de distinction parmi des classes plus favorisées. L'enquête de Julien Beaugé menée auprès de musulmanes issues des quartiers populaires précise cette différenciation entre les formes d'observance religieuse. Il montre que les étudiantes en ascension sociale opposent l'islam de leur parent, qualifié de « simple et traditionnel », ou l'islam populaire critiqué comme consumériste et leur pratique plus savante et ascétique<sup>30</sup>.

« Alors que les pratiques de consommation communautaire des classes populaires ont pour mètre étalon le pays d'origine, on observe une diversification des référents culturels parmi les personnes plus fortunées.

Qu'en est-il des comportements civiques ? Les immigrés et descendants d'immigrés ont tendance à moins voter et, lorsqu'ils le font, montrent une plus forte propension à voter à gauche que la société dans son ensemble<sup>31</sup>. La catégorie sociale influence beaucoup ce comportement électoral. L'intérêt pour la politique augmente avec le niveau social. Par ailleurs, la propriété d'un logement ou encore le fait d'être cadre ou indépendant diminuent la propension à voter à gauche. On peut dès lors postuler un lien entre diversification du vote et stratification sociale.

24. Jordan Pinel, Thomas Lacroix, « L'espace domestique des migrants marocains : les extensions transnationales de l'intimité familiale », in *Ambiances*, n° 9, 2023. Url : <https://doi.org/10.4000/ambiances.4608>.

25. Virginie Silhouette-Dercourt, « Black Beauty. Jeux de frontières, mises en scène de soi et cosmopolitisme par le bas à Paris et Berlin », in *Hommes & Migrations*, n° 1320, 2018, pp. 89-95.

26. *Ibid.*

27. Angéline Escafré-Dublet, Patrick Simon, *La participation culturelle des immigrés et descendants d'immigrés en France métropolitaine : entre préférences esthétiques et conditions d'accès*, Paris, La documentation française, à paraître.

28. Rim Affaya, *Caftans, camionnettes et banquettes Anthropologie de la mise en commerce du Maroc en diaspora*, Thèse de doctorat en anthropologie, Marseille, EHESS, 2024.

29. Lucas G. Drouhot, « Cracks in the melting pot? Religiosity and assimilation among the diverse Muslim population in France », in *American Journal of Sociology*, vol. 126, n° 4, 2021, pp. 795-851.

30. Julien Beaugé, « Des différences dans l'indifférence. Derrière le voile, des préférences de classe », in Anthony Favier, Yannick Fer, Juliette Galonnier, Ana Perrin-Heredia (dir.), *Religions et classes sociales*, Lyon, ENS éd., 2023, pp. 137-160 ; Margot Dazey, « Polite responses to stigmatization: ethics of exemplarity among French Muslim elites », in *Ethnic and Racial Studies*, vol. 46, n° 4, 2023, pp. 686-706.

31. Vincent Tiberj, Patrick Simon, « La fabrique du citoyen. Origines et rapport au politique en France », in *Trajectoires et Origines*, Paris, Ined éd., 2015, pp. 500-530.

Néanmoins, l'origine détaillée des immigrés et des descendants d'immigrés fait apparaître le cas de figure des descendants d'immigrés d'origine maghrébine ou africaine qui sont les plus nombreux à déclarer voter à gauche. Ceci peut s'expliquer par leur concentration dans des zones urbaines ségréguées<sup>32</sup>, par la question de la religion, et en particulier la religion musulmane<sup>33</sup>, par la présence de davantage de candidats issus de l'immigration dans ces partis<sup>34</sup>, mais aussi par la politisation des discriminations. En effet, les réactions discriminatoires de la société à leur visibilité poussent les citoyens français d'origine maghrébine ou subsaharienne à privilégier le camp politique plus à même de les défendre face aux discriminations. Il ne s'agit donc pas d'une réaction communautaire, ou communautariste, mais bien d'un comportement de défense face à une société qui les ostracise<sup>35</sup>. Le lien entre immigration et ascension sociale est moins évident pour l'engagement associatif. En prenant appui sur la première enquête *Trajectoires et Origines* de 2008 et des analyses qualitatives sur l'engagement associatif des Maghrébins, on observe que la variable des revenus ou celle de la catégorie socioprofessionnelle influent peu sur ce type de pratique<sup>36</sup>. En revanche, le fait d'être en couple avec un conjoint de nationalité française augmente la propension à être membre d'une association « majoritaire », par opposition aux associations composées d'immigrés de la même provenance.

### Rapports au pays d'origine

De l'internationalisme des classes populaires au cosmopolitisme de la jet set, en passant par un tourisme consumériste des classes intermédiaires, les classes sociales présentent une insertion

internationale différenciée<sup>37</sup>. De nombreuses recherches ont documenté la force des liens maintenus par les migrants avec leur pays d'origine et les autres pays d'installation. Mais la nature de ces liens change-t-elle selon la classe ? On distingue généralement trois formes de pratiques transnationales : le transnationalisme privé maintenu dans la sphère familiale (envoi d'argent, contacts avec la famille, investissement immobilier), le transnationalisme public (entrepreneuriat, activisme politique, philanthropie, etc.) et le transnationalisme réactif, suscité par le rejet de la société d'accueil<sup>38</sup>. Or l'amélioration des capacités financières, les stratégies de distinction, la diversification des références culturelles ou religieuses contribuent à une recomposition des liens avec les pays d'origine, tout en les incluant dans un rapport élargi à l'échelle internationale. C'est vrai dans la sphère privée où, comme on l'a vu, les normes de consommation se transforment avec la mobilité sociale. C'est vrai aussi pour le transnationalisme public. Par exemple, les dons caritatifs des immigrés non qualifiés se font le plus souvent en direction du lieu d'origine par le truchement d'associations villageoises. Leurs enfants se détournent de ce tropisme villageois et orientent leurs dons vers d'autres régions du pays d'origine, voire d'autres pays<sup>39</sup>. De même, on observe un intérêt accru pour la politique des pays de départ avec la hausse du niveau d'éducation. Cette hausse va le plus souvent de pair avec une attention plus forte pour la politique dans la société d'installation<sup>40</sup>.

Plusieurs études récentes ont mis en évidence un transnationalisme réactif, lié, quant à lui, à la discrimination vécue par les populations racisées<sup>41</sup>, même s'il s'agit d'un phénomène récurrent dans l'histoire. Le travail de Mathilde Emeriau et Stéphane Wolton montre que les flambées de violence à l'encontre des Italiens en Rhône-Alpes ont suscité une

32. Rahsaan Maxwell, « Political participation in France among non-european-origin migrants: Segregation or Integration? », in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, n° 3, 2010, pp. 425-443. Url : <https://doi.org/10.1080/13691830903471537>.

33. Claude Dargent. « Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique », in *Les Cahiers du Cevipof*, n° 34, 2003, p. 42.

34. Patrick Simon, Angéline Escafré-Dublet, « Représenter la diversité en politique : une reformulation de la dialectique de la différence et de l'égalité par la doxa républicaine », in *Raisons politiques*, vol. 35, no 3, 2009, pp. 125-141. Url : <https://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2009-3-page-125.htm>.

35. Vincent Tiberj, Patrick Simon, *op. cit.*

36. Thomas Lacroix, *Villages transnationaux. Les identités de traverse*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2021.

37. Olivier Esteves, Alice Picard, Julien Talpin, *La France, tu l'aimes mais tu la quittes. Enquête sur la diaspora française musulmane*, Paris, Seuil, 2024 ; Anne-Catherine Wagner, *La mondialisation des classes sociales*, Paris, La Découverte, 2020.

38. Thomas Lacroix, *The Transnational Society: A Social Theory of Cross Border Linkages*, Cham, Palgrave MacMillan, 2023.

39. Thomas Lacroix, *Villages transnationaux. Les identités de traverse*, *op. cit.*

40. Vincent Tiberj, Patrick Simon, *op. cit.*

41. Cris Beauchemin, Hugues Lagrange, Mirna Safi, « Transnationalism and immigrant assimilation in France: Between here and there? », *Document de travail*, n° 172, 2011, Paris, Ined, p. 42 ; Olivier Esteves, Alice Picard, Julien Talpin, *op. cit.*

immigration de retour des travailleurs peu qualifiés, tandis que les personnes plus dotées en ressources comme les commerçants ont opté pour une stratégie d'assimilation en demandant la nationalité, voire en francisant leur nom<sup>42</sup>. Or c'est bien l'inverse que l'on observe aujourd'hui, avec des jeunes en situation précaire qui optent, notamment, pour une religiosité réactive, tandis que des personnes diplômées choisissent de s'installer en Grande-Bretagne, en Allemagne, dans les pays du Golfe ou en Amérique du Nord pour trouver des perspectives professionnelles et des conditions de vie plus épanouissantes (voir les contributions de Chedly Belkhouja et d'Hadrien Dubucs dans ce dossier).

## Conclusion

Les classes moyennes issues de l'immigration constituent un groupe hétérogène et mal connu. Les travaux se sont surtout attelés à détailler les freins à l'ascension sociale et les effets de la discrimination sur les comportements sociaux, entre adaptation et réaction. Peu d'études sont menées sur la classe ordinaire, les alignements sur la société majoritaire, les

formes d'hybridité cosmopolite ou les stratégies de distinction pour se démarquer des classes populaires. Quelle place accorder à la discrimination dans l'analyse des classes moyennes ? Doit-on la considérer comme un élément central, le dénominateur commun de l'expérience des classes parmi ces populations si diverses ? Ou doit-on y lire la difficulté pour les chercheurs de s'affranchir d'une grille de lecture héritée des travaux sur les classes populaires ? Quoi qu'il en soit, cette introduction pointe la nécessité de poursuivre les recherches sur une réalité en plein essor.

Les articles inclus dans ce numéro spécial éclairent sous des angles complémentaires les dynamiques sociales liées à la consolidation des classes moyennes issues de l'immigration. Ce dossier est structuré en quatre parties. Cette introduction, suivie d'un entretien avec Mathieu Ichou, offre un cadrage à la fois théorique et thématique à la notion de classe moyenne issue de l'immigration. La seconde partie met en lumière les freins que représente la discrimination sur la mobilité sociale, et comment les immigrés et descendants d'immigrés adaptent leur trajectoire de manière à les déjouer. Néanmoins, le projet migratoire reste un vecteur d'ascension sociale, investi comme tel par les acteurs, comme le montrent les articles qui forment la troisième partie de ce numéro. En somme, ce sont des perspectives d'ascensions sociales qu'offrent les migrations, fortement affectées par l'ombre des préjugés et des discriminations, mais une mobilité sociale tout de même. ■

42. Mathilde Emeriau, Stéphane Wolton, « In or out? Xenophobic violence and foreigner integration. Evidence from 19th century France », Working Paper, Paris, 2024. Url : <https://mathildeemeriau.com/files/inorout.pdf>.